



communiqué

No:
No.: 62

REFERENCE

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 25 AOÛT 1977

SIGNATURE D'UN PLAN D'URGENCE PROVISOIRE
CANADO-DANOIS POUR LA LUTTE CONTRE LA
POLLUTION DES EAUX, 1977

Le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Transports ont annoncé conjointement la signature d'un Plan d'urgence provisoire canado-danois pour la lutte contre la pollution des eaux de la mer du Labrador, du détroit de Davis, de la baie de Baffin et du détroit de Nares, qui s'étendent entre le Canada et le Groenland. Il s'agit d'une entente entre la Garde côtière canadienne et le ministère danois chargé du Groenland, par laquelle les deux organismes conviennent de collaborer entre eux dans la lutte contre la pollution marine causée par les accidents du forage pétrolier au large des côtes. Aux termes du Plan, chaque partie permet à l'autre de surveiller les opérations de nettoyage effectuées dans ses propres eaux; s'il y a pollution ou danger de pollution transfrontalière, des représentants des deux organismes veillent à ce que les deux parties collaborent le plus étroitement possible dans la coordination des opérations de nettoyage.

N'étant que provisoire, le Plan sera appliqué jusqu'à ce que les deux gouvernements se soient de nouveau réunis pour discuter de la responsabilité des coûts lorsqu'un incident survient dans les eaux d'une partie endommage les eaux de l'autre partie.